



**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL GENERAL
DE LA COMMUNE D'ARNEX-SUR-NYON
DU 23 novembre 2021
(Grande Salle d'Ecole Eysins)**

La séance est ouverte à 20h15 par Monsieur Michel Nançoz, Président, qui souhaite la bienvenue à la Municipalité, représentée par Messieurs Christophe Gabriel, Christian Graf et Harold Koeneman, Madame Mélanie Pernet Greffe, ainsi qu'aux citoyennes et citoyens présents.

Sont excusés : Mesdames Gillian Bolingbroke, Elsa Kretz et Sophie Parlatano-Erbrich, ainsi que Messieurs Thomas Bolingbroke, Franck Janura, Alain Kretz, Stephen Long, Jean-Christophe Muller et Valentin Muller.

Le Président constate que l'Assemblée a été convoquée conformément aux exigences légales et nomme Mesdames Claire Gabriel et Marie-Eve Varela en tant que scrutatrices.

L'Ordre du Jour a été accepté par l'Assemblée à l'unanimité, soit :

- 1) Appel
- 2) Assermentations
- 3) Adoption du PV du 28 septembre 2021
- 4) Communications de la Municipalité
- 5) Préavis 03/2021 - Législature 2021-2026 concernant la détermination d'un plafond d'endettement – objet traité par la Commission de Gestion & Finances – rapporteuse Mme Monique Berney
- 6) Préavis 05/2021 - Législature 2021-2026 relatif au budget communal de l'année 2022 – objet traité par la Commission de Gestion & Finances – rapporteuse Mme Monique Berney
- 7) Intervention de Mme Monique Berney « Etude pour le déplacement du panneau 50km/h juste avant la route de Machefer et la rue du Village »
- 8) Rapport des délégués aux associations intercommunales
- 9) Nomination d'un/une Délégué(e) à l'AEB
- 10) Nomination d'une commission « Salle Communale »
- 11) Divers et propositions individuelles

1) Appel

Il est procédé à l'appel des 31 membres assermentés dont 21 répondent présents.

2) Assermentations

Il n'y a aucune assermentation.

3) Adoption du PV du 28 septembre 2021

Aucune lecture du procès-verbal du Conseil du 28 septembre 2021 n'est demandée.

A défaut de remarques ou de questions, le procès-verbal est adopté à main levée.

4) Communications de la Municipalité

Le Greffe sera fermé du lundi 27 décembre 2021 au lundi 03 janvier 2022 inclus. Réouverture le 05 janvier 2022.

La Fête des Décorations de Noël aura lieu le samedi 27 novembre 2021 à 17h00 à l'abri Bus.

La Fête des Sapins aura lieu le jeudi 13 janvier 2022 dès 18h30. Les sapins pourront être déposés le jour-même jusqu'à 17h00. Une verrée sera offerte en extérieur selon les restrictions sanitaires. En cas de mauvais temps celle-ci sera annulée.

Les dates des conseils généraux 2022 ne sont pas encore définies. Toutefois une séance aura lieu courant premier semestre.

5) Préavis 03/2021 - Législature 2021-2026 concernant la détermination d'un plafond d'endettement – objet traité par la Commission de Gestion & Finances – rapporteuse Mme Monique Berney

La parole est donnée au Municipal en charge, Monsieur Christophe Gabriel. Ce dernier explique l'objectif et les modalités du plafond d'endettement. Sa présentation (annexée) par graphiques illustrent les calculs qui ont mené la Municipalité à arrêter le taux du plafonnement à 200% .

Madame Monique Berney, rapporteuse, donne lecture du rapport de la Commission de Gestion & Finances.

A défaut de questions, le préavis 03/2021 est accepté à l'unanimité par un vote à main levée.

Ensuite Monsieur Christophe Gabriel explique que, suite à un cours suivi après l'établissement de ce préavis, des questions concernant l'algorithme du cautionnement ont été soulevées. En effet pour notre commune ce dernier est arrêté à 10% selon les indications de la Boursière. Or, il s'avère qu'un taux de cautionnement à 100% devrait peut-être appliqué.

Pour cette raison, et afin d'éviter de devoir convoquer une séance extraordinaire pour modification de préavis, la Municipalité présente un amendement, proposant un taux de 250% qui serait en ligne avec l'obligation d'un cautionnement à 100%. Le cas sera soumis au Préfet le mercredi 24 novembre et selon sa réponse le taux adapté sera retenu.

Madame Monique Berney souligne que la Commission n'a pas pu traiter l'amendement, ce dernier étant établi juste avant la séance du Conseil, mais que sur le principe il n'y a pas de commentaires.

Monsieur Rory Macmillan désire savoir comment la Municipalité entend réduire au maximum les dettes pour éviter le dépassement du plafond. Monsieur Christophe Gabriel, Municipal, explique que la situation financière actuelle et exceptionnelle (rattrapages fiscales/droits mutation/etc) permettra déjà de réduire certaines dettes (comme par exemple le remboursement de l'ATF déjà effectué cet automne). Selon lui seule une baisse des revenus (qui de ce fait ne couvriront plus les dépenses) pourrait entraîner un dépassement.

A défaut d'autres questions, l'amendement est accepté à l'unanimité par un vote à main levée.

6) Préavis 05/2021 - Législature 2021-2026 relatif au budget communal de l'année 2022 – objet traité par la Commission de Gestion & Finances – rapporteuse Mme Monique Berney

Monsieur Christophe Gabriel, Municipal en charge, explique les grandes lignes du budget. Sa présentation (annexée) illustre les chiffres retenus. Il explique l'essentiel des charges, les factures cantonales et les modes de calculs du système péréquatif, le calcul du point d'impôt, la comparaison avec les communes avoisinantes ainsi que les conclusions qui ont mené à l'établissement du budget au plus réaliste.

Même si 2020/2021 ont été des années exceptionnelles, il relève que la tendance fiscale de notre commune est Oplutôt à la baisse (absence de gros contribuables et de personnes morales) et qu'il faudra donc rester très prudent.

Madame Monique Berney, rapporteuse, donne lecture du rapport de la Commission de Gestion & Finances.

Le Président remercie pour les explications détaillées et passe aux questions.

Monsieur Ivar Imobersteg désire savoir, sous le compte Police/Sanitaire, que signifie l'élimination des déchets carnés. Monsieur Christian Graf explique qu'il s'agit d'un veau mort-né dont l'élimination est à charge de 50% au propriétaire et 50% à la Commune. Ceci serait usuel. Monsieur Ivar Imobersteg se dit surpris.

A défaut de questions, le préavis concernant le budget 2022 est accepté par un vote à main levée avec une abstention.

7) Intervention de Mme Monique Berney « Etude pour le déplacement du panneau 50km/h juste avant la route de Machefer et la rue du Village »

Le Syndic, Monsieur Christian Graf, informe qu'une rencontre entre le Bureau de Géomètre Bovard & Frisch et la Direction de la Mobilité et des Routes (DGMR) a eu lieu. Le panneau est à distance légale et rien ne justifie un déplacement éventuel. Toutefois un dispositif de mesure provisoire au pied du panneau sera placé, une fois les travaux au Viez terminés au printemps 2022, afin de vérifier le respect de la limitation de 50km/h. La Municipalité a opté pour cette mesure.

Madame Monique Berney remercie la Municipalité pour son retour.

8) Rapport des délégués aux associations intercommunales

Le Président, Monsieur Michel Nançoz, informe que dorénavant les délégués devront présenter des rapports d'activité semestriels lors des séances de juin et novembre.

En l'absence de Madame Sophie Parlatano-Erbrich, déléguée à l'AIAB, la Secrétaire Madame Monique Berney donne lecture de son rapport.

Monsieur Francis Graf, délégué à l'ORPC, donne lecture de son rapport .

Madame Marie-Eve Varela, déléguée à l'AEE, donne lecture de son rapport.

Monsieur Michel Nançoz, délégué au Conseil Régional, donne lecture de son rapport.

9) Nomination d'un/une Délégué(e) à l'AEB

Suite à la démission de Monsieur Bertrand Ticon du Conseil Général, et donc automatiquement de l'AEB, son poste de délégué est à repouvoir. Monsieur Rory Macmillan se porte candidat et est applaudi par l'Assemblée.

Monsieur Christophe Gabriel informe que la nouvelle Municipalité a eu l'occasion de visiter le réseau AEB avec le Syndic, Monsieur Graf, une visite de grand intérêt.

10) Nomination d'une commission « Salle Communale »

Ce point a été soulevé par Madame Gillian Bolingbroke lors de la dernière séance et par la Commission de Gestion & Finances dans son rapport. Le Président rappelle qu'il s'agit d'une commission à titre consultative et à disposition de la Municipalité. Seule cette dernière pourra établir le préavis concernant l'aménagement de la salle.

Monsieur Francis Graf propose Madame Julie Tompkins-Wagner qui accepte. Le Président propose de nommer, même en son absence, Madame Gillian Bolingbroke en tant que deuxième membre à condition qu'elle soit d'accord. L'Assemblée approuve.

11) Divers et propositions individuelles

A défaut d'autres questions, remarques ou propositions, le Président lève la séance à 21h40.

POUR LE CONSEIL GENERAL DE LA COMMUNE D'ARNEX-SUR-NYON

Le Président
Michel Nançoz

La Secrétaire
Monique Berney